



SENEGAL

INTERVENTION

DE SON EXCELLENCE

MAITRE ABDOULAYE WADE,

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL,

DEVANT LA 59^{ème} SESSION ORDINAIRE

DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DES NATIONS UNIES

New York, le 23 Septembre 2004

Monsieur le Président,

La délégation sénégalaise Vous adresse ses chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la 59ème session de l'Assemblée Générale.

Soyez assuré, d'avance, de notre soutien total dans l'exercice de votre exaltante mission. Mes félicitations et encouragements vont également à tous les autres Membres du Bureau.

Je salue l'engagement de notre Secrétaire Général, Son Excellence Monsieur Kofi ANNAN, dont les efforts inlassables en vue de faire de l'ONU une Organisation forte, performante et crédible traduisent bien sa foi dans les idéaux de paix, de développement et d'harmonie entre les Peuples.

Monsieur le Président,

Nous devons maintenir vivaces ces idéaux de sorte à assurer aux générations présentes et futures un monde pacifique et sécurisé, un monde exempt de haines absurdes et de violences gratuites.

Cette vision devrait notamment nous conduire à revitaliser les valeurs du multilatéralisme et de l'universalisme incarnées par notre Organisation commune.

C'est dire que le monde a, plus que jamais, besoin d'une Organisation des Nations Unies forte et renforcée dans sa légitimité.

A ce propos, nous saluons la décision du Secrétaire Général de l'ONU de mettre en place un Panel d'Eminentes personnalités sur les Menaces, les Défis et le Changement, dont les conclusions seront déposées en décembre prochain.

A cet égard, nous aurons à l'esprit, la position africaine sur la réforme du Conseil de Sécurité qui, entre autres, préconise l'attribution à l'Afrique d'au moins deux (2) sièges permanents et deux (2) sièges non-permanents supplémentaires dont les bénéficiaires seront désignés sur décision africaine selon des modalités à définir.

Monsieur le Président,

En prônant l'universalisme, il me semble injuste que la République de

Cette initiative déjà endossée par le Mouvement des Non Alignés, l'OCI et l'Union Africaine, offrira l'occasion de mobiliser la Communauté internationale autour de la mise en oeuvre effective de la Feuille de route.

Monsieur le Président

En me faisant Lauréat du Prix 2004 de la Ligue Internationale des Droits de l'Homme, hier, c'est tout le peuple sénégalais qui a été honoré à travers son Chef d'Etat. Un peuple attaché à la liberté et au respect de la dignité humaine.

Mon gouvernement continuera d'oeuvrer à la promotion et la protection des droits de l'Homme, de l'Etat de droit et de la bonne publique et privée.

En parlant de droits de l'Homme, je pense naturellement aux droits fondamentaux de la Femme et de l'enfant, à ceux des handicapés, des personnes âgés et à toutes les personnes, en situation de vulnérabilité.

C'est justement cette conviction forte en l'homme qui a motivé ma décision de soumettre à l'Assemblée nationale un projet de loi visant l'abolition de la peine capitale au Sénégal.

Monsieur le Président,

Près de soixante ans après la création de notre Organisation et en dépit de la fin de la Guerre Froide, notre monde, si fragile, reste encore le lieu où la persistance d'anciens périls, comme la prolifération nucléaire, et l'apparition de nouveaux dangers, tels que le Terrorisme et le Sida, se présentent comme une lourde hypothèque à la paix et à la sécurité internationales.

C'est le lieu de rappeler ici la nécessité de renforcer davantage, sous la houlette du Comité contre le Terrorisme du Conseil de Sécurité, les mécanismes existants de coopération et d'assistance technique, afin de doter les Pays qui le souhaitent, de ressources humaines, techniques et financières adéquates en matière de lutte contre le Terrorisme.

Cette initiative devrait, bien entendu, aller de pair avec une plus grande adhésion des Etats aux Traités et Protocoles dans ce domaine névralgique.

C'est à cette fin que, sur proposition du Sénégal faite lors de la Conférence africaine sur le terrorisme, tenue à Dakar, le 17 octobre 2001, l'Union africaine a adopté en juillet dernier, un Protocole additionnel à la Convention d'Alger de l'OUA/UA sur la lutte contre le terrorisme.

Monsieur le Président,

Cette même démarche collective devrait également être adoptée pour le traitement de l'épineux problème du trafic illicite des armes légères et de petit calibre (ALPC).

Il s'agit là d'un phénomène aux effets dévastateurs, entretenu par des bandes criminelles et aux mains tachées de sang, mues par l'appât du gain facile. C'est pourquoi il nous faut, sans tarder, envisager la conclusion d'un instrument juridique international contraignant d'identification et de traçage des ALPC, seul à même de défaire les filières de fabrication, de courtage et d'approvisionnement illicites d'armes.

En Afrique de l'Ouest, le Sénégal appuie la transformation en Convention, du Moratoire de la CEDEAO sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères qui représentent dans notre sous-région de véritables armes de destruction massive.

Monsieur le Président,

D'autres fléaux sont aussi destructeurs que les armes.

Il en est ainsi de la pandémie du SIDA. Il nous faut, conformément à la Déclaration que nous avons adoptée en 2001, agir plus vite et plus énergiquement, dans les domaines aussi cruciaux que la prévention et l'accès aux traitements anti-rétroviraux, si nous voulons réellement endiguer la maladie et ses effets dévastateurs.

Dans cette croisade, mon Gouvernement, continue de privilégier une politique hardie d'information, d'éducation et de sensibilisation, conjuguée avec une pratique courante de dépistage des dons de

sang ainsi que la vente, à des prix subventionnés par l'Etat, de tests de dépistage du Sida.

L'accès à l'anti-retro viral étant désormais gratuit pour tous les malades, c'est à ce prix et grâce à la ténacité de nos efforts que le Sénégal reste un « success-story » dans la lutte contre le SIDA.

Un autre mal qui semble négligé est celui causé par la poliomyélite. Même si le nombre de nouvelles victimes s'est, de nos jours, considérablement réduit, la mobilisation de tous est plus que jamais requise, afin de réaliser l'« Initiative Globale d'Eradication de la Poliomyélite », par le renforcement de nos systèmes sanitaires et le soutien actif des Volontaires de la santé.

Le même dispositif de combat doit également être mis en place aux

infestés et ceux menacés de l'être et de partager l'expérience sénégalaise basée sur une synergie entre militaires, experts et populations civiles.

Aujourd'hui, l'inquiétude demeure chez nos populations avec le risque de voir les criquets migrer vers d'autres cieux de la région, notamment au Maghreb, à la faveur du mouvement éolien.

C'est dire donc, Monsieur le Président, que nous avons la responsabilité commune d'engager et de renforcer la mobilisation internationale contre cet envahisseur et ses conséquences.

Monsieur le Président,

Les initiatives à entreprendre dans les domaines que je viens d'évoquer ne doivent pas nous faire perdre de vue ce grand chantier qui nous attend : la lutte contre la pauvreté qui frappe des millions de personnes à travers le monde, particulièrement dans les Pays les Moins Avancés (PMA), pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Nous constatons, ensemble, avec inquiétude, comme le souligne, du reste, le Secrétaire général, malgré la relative amélioration de la situation économique en Afrique depuis 1995, les chances pour notre Continent d'atteindre les OMD, sont faibles, eu égard à l'insuffisance des

Une autre « fracture », à laquelle nous nous devons d'apporter une réponse tout aussi urgente est celle numérique ; d'où ma seconde proposition relative au Fonds de Solidarité Numérique.

Devant le danger du gap numérique qui s'élargit de jour en jour et sépare les pays développés des pays en voie de développement, le Secrétaire Général des NU avait organisé une conférence mondiale à Genève en décembre 2003. A cette occasion, l'Afrique avait proposé l'idée de Solidarité Numérique entre les peuples et la mise en place d'un fonds de Solidarité Numérique fondé sur le volontariat et non une quelconque taxe obligatoire.

L'accueil a été unanimement enthousiaste du côté des pays en voie de développement, les sous continents Amérique du Sud, MIE, et Moyen Orient. L'Europe, les Etats-Unis et le Japon avaient estimé nécessaire de procéder à une étude avant de s'engager sur ce Fonds qui avait cependant été soutenu par la France.

Par la suite le Congrès Mondial des « Cités et Gouvernements locaux Unis » qui s'est tenu à Paris en Mai 2004 a officiellement déclaré son adhésion au FDS et aux villes déjà citées, on peut ajouter Rome, Paris, Lille, Bilbao.

Il faut se féliciter du fait que le Secrétaire Général des Nations Unies vient de mettre en place le groupe de travail sur le financement de la société de l'information conformément à la résolution de Genève.

C'est dans cet esprit que j'ai proposé la tenue, à Dakar, d'une Conférence internationale sur le Dialogue islamo- chrétien dont l'objectif est, notamment, d'aider à mieux nous connaître, à renforcer la coexistence pacifique entre musulmans et chrétiens et à promouvoir le dialogue entre les civilisations et les cultures.

De plus, en accueillant le Onzième(11^{ème}) Sommet islamique de 2006, le Sénégal, composé majoritairement de musulmans vivant en parfaite harmonie avec leurs frères de religion chrétienne, poursuivra son action en faveur d'un dialogue interreligieux fécond, centré sur le principe sacro saint du respect des identités culturelles et religieuses des Peuples du monde.

Je vous remercie de votre aimable attention.